

TERRITOIRES DE PROJETS

TERRITOIRES À ENJEUX MÉTROPOLITAINS

UN OUTIL AU SERVICE DE LA STRATÉGIE
DE DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES





LE SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Le territoire de la métropole lilloise réunit, au sein du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT), trois intercommunalités : la Métropole Européenne de Lille (MEL) et les communautés de communes Haute-Deûle et Pévèle Carembault.

Deux ambitions : **développer, dynamiser, fluidifier**, d'un côté, et **protéger, préserver, reconquérir**, de l'autre, guident les projets du territoire et les orientations du SCOT, document cadre d'aménagement et d'urbanisme adopté en février 2017 pour une métropole européenne d'1,2 millions d'habitants.



UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE TRAVAIL

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement déterminants pour le rayonnement de la métropole, la démarche « territoires de projets », issue des travaux du SCOT, dépasse les limites administratives et les cadres plus resserrés des projets urbains. Elle observe les territoires d'enjeu métropolitains, à une échelle intermédiaire, et a pour objectif de construire une stratégie spatialisée.



UNE LECTURE DES ENJEUX MÉTROPOSITAINS

Les territoires de projets sont identifiés à partir de leurs caractéristiques propres, qu'ils soient géographiques ou fonctionnels, et des dynamiques et enjeux métropolitains qu'ils concentrent. Ces derniers croisent donc des problématiques différentes qui sont à la fois :

> spécifiques à la métropole lilloise : équilibre d'une métropole polycentrique, entre agglomération centrale et campagnes métropolitaines, valorisation du caractère transfrontalier, cohésion des territoires, reconquête des friches industrielles, mise en valeur économique et paysagère du réseau hydraulique, préservation des champs captants, développement des grands équipements stratégiques...

> en phase avec les enjeux des métropoles contemporaines : développement durable, attractivité du cadre de vie, mobilités, attractivité économique et résidentielle, positionnement à l'international, potentiels d'innovation, métropolisation, solidarités.

TERRITOIRES DE PROJETS



UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE

La démarche des territoires de projets, outil de planification stratégique innovant, répond à trois principes :

MOBILISER/RASSEMBLER

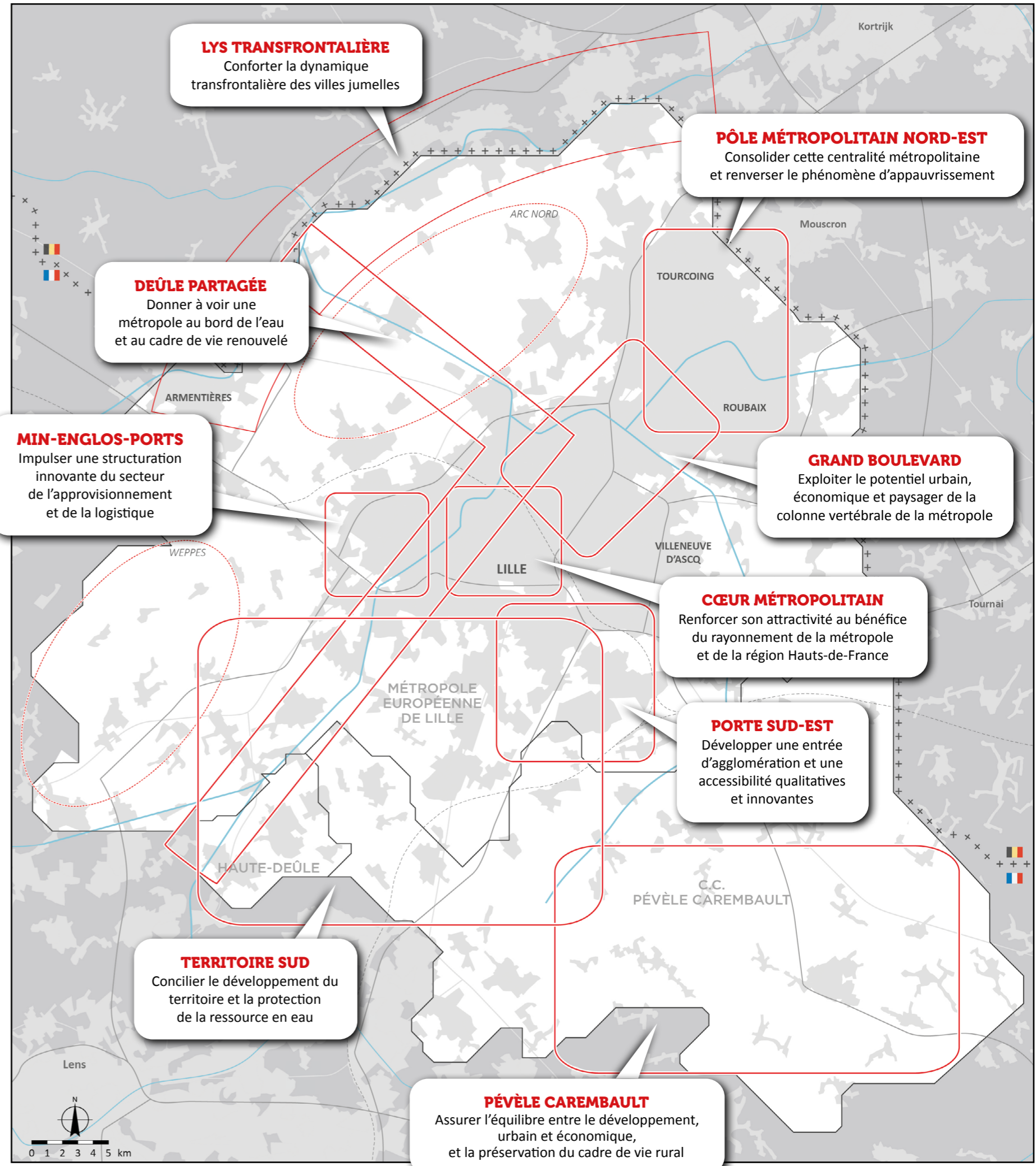
Afin de créer des synergies entre les différents acteurs du territoire, cette démarche se veut ouverte, offrant un cadre de réflexion commun et partagé. Des lieux d'échanges flexibles (comités d'orientations stratégiques, ateliers métropolitains, Matinales, visites, expositions...) permettent de partager et de réfléchir collectivement sur les orientations à effectuer et les options à retenir. Ils ne mettent pas en place de nouvelles gouvernances mais alimentent des dispositifs de dialogue et de gouvernance existants.

ARTICULER/SYNCHRONISER

Pour garantir une cohérence d'ensemble et permettre à l'action publique de cibler des actions, il convient de bien saisir le contexte et ses dynamiques au travers d'une connaissance partagée des projets portés par les différents acteurs, publics et privés (collectivités, aménageurs, chambres consulaires, entreprises, promoteurs, bailleurs, associations...). Ainsi, cette démarche vise à articuler le développement de chaque territoire de projets ainsi que ses différentes temporalités de mise en œuvre dans une approche pré-opérationnelle.

PROPOSER/DESSINER

Toujours fondé sur un diagnostic orienté et partagé, cette démarche formule des propositions ancrées dans le territoire sur des thématiques et des échelles variées. Cette réflexion est formalisée par des productions diverses (chartes, dessins, maquettes, plans guides), adaptées aux différentes phases de dialogue et au contexte partenarial. Elle permet d'alimenter la construction d'un récit partagé pour chacun de ces territoires et de poser les bases d'une stratégie commune et échelonnée dans le temps.

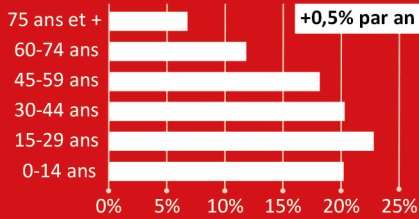


CHIFFRES CLÉS DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLÉ

DÉMOGRAPHIE



SCOT : 1 262 650 habitants



133 communes
98 800 ha
1,275 hab/km²

HABITAT

Part de l'habitat

individuel



57%

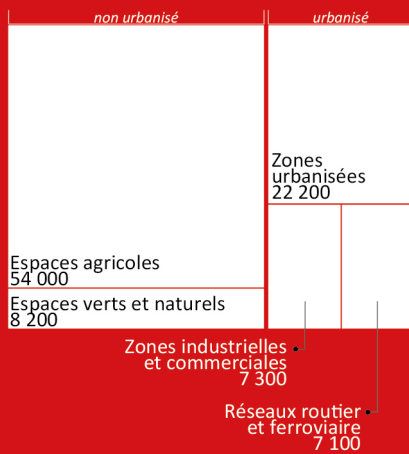
collectif



43%

OCCUPATION DES SOLS

(en hectares)

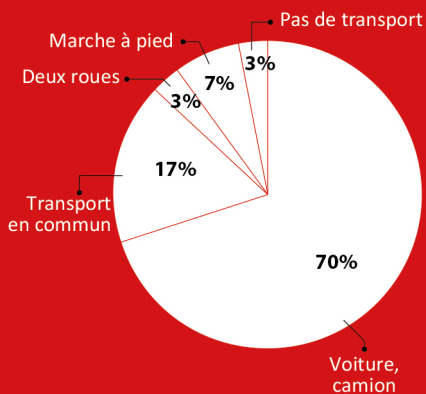


TISSU ÉCONOMIQUE

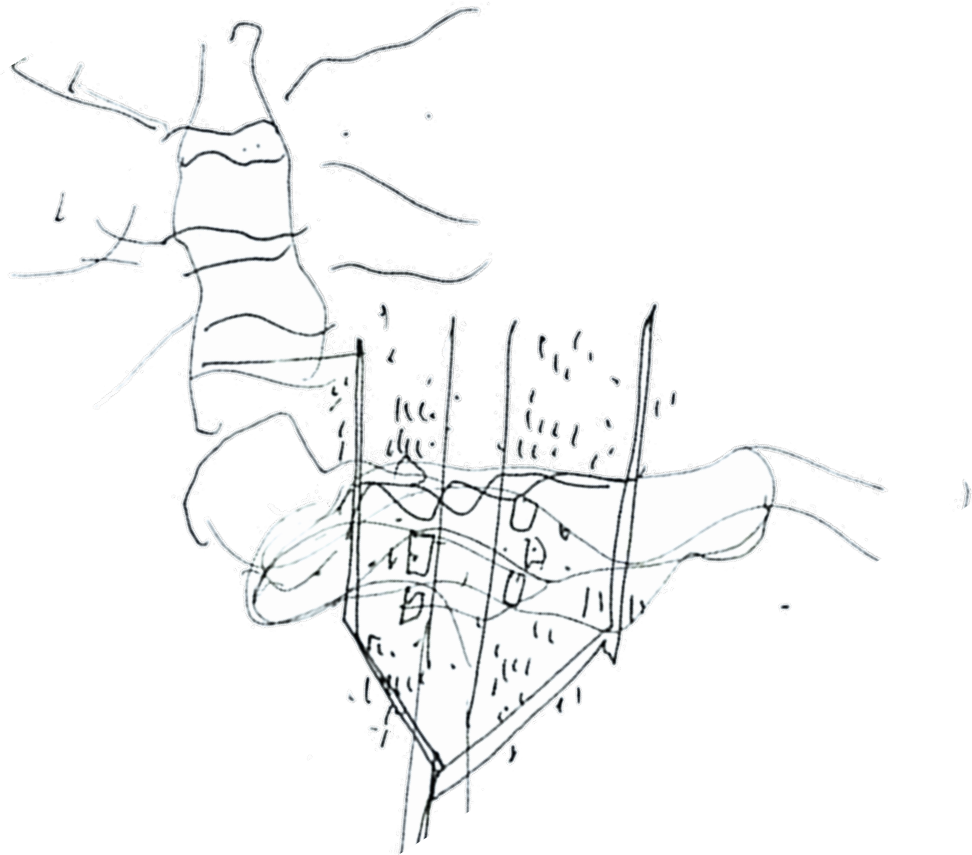
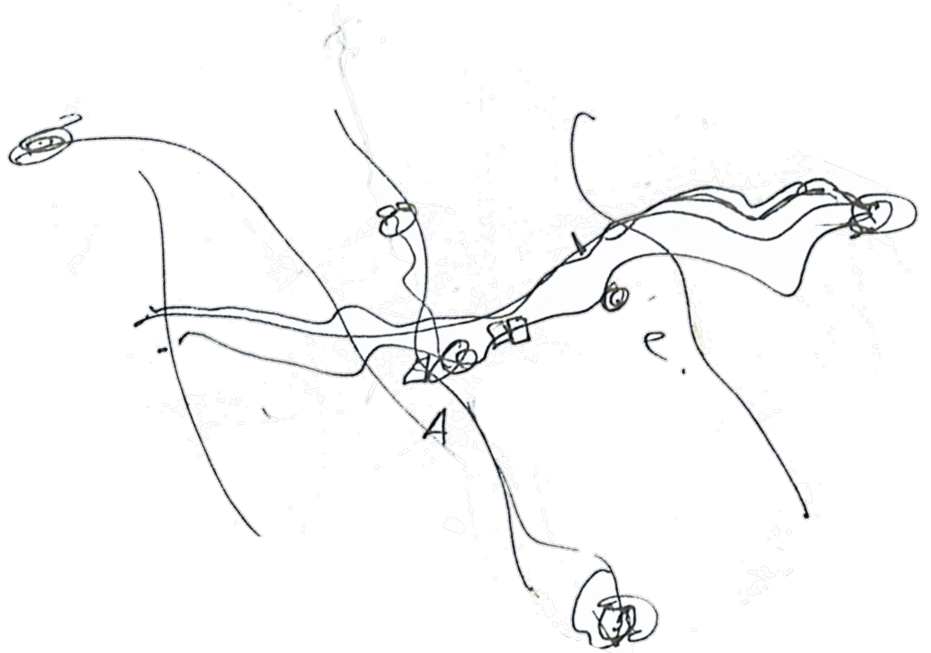
Répartition des établissements par type d'activités



MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS



Source : Insee 2015 / Traitement : ADULM



L'Agence de développement et d'urbanisme de **Lille Métropole**

Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50
agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

